

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10374
15 octobre 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



LETRE DATEE DU 15 OCTOBRE 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UGANDA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander l'autorisation de
participer, sans droit de vote, à la réunion consacrée actuellement par le
Conseil de sécurité à l'examen de la question de la Namibie compte tenu de l'avis
consultatif rendu le 21 juin 1971 par la Cour internationale de Justice.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de l'Ouganda
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Grace S. K. IBINGIRA

